

DÉLIVRER UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

Découvrez notre process d'accueil & d'accompagnement des personnes en situation de handicap

Mise à jour le 20/08/2026

WWW.ABAKA.FR
CABINET DE CONSEIL RH

abaka.



NOS VALEURS

Chez Abaka, nous souhaitons proposer à l'ensemble de nos bénéficiaires un accompagnement adapté à leur situation.

C'est pourquoi nous mettons en place les moyens pour accueillir et assurer une qualité d'accompagnement égale pour les personnes en situation de handicap.

Chez Abaka, l'ensemble des consultantes est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les besoins d'adaptation sont étudiés directement avec la consultante référente du bilan de compétences afin de construire un accompagnement adapté à chaque situation.
Toute situation de handicap, permanente, temporaire ou évolutive, peut faire l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter les modalités de votre accompagnement.

Nous vous invitons à découvrir, au travers de ce livret, l'ensemble des mesures prises par nos consultantes.

Notre responsable QHSE Groupe : Céline CHAMPALAUNE



NOS ENGAGEMENTS

Chez Abaka, nous nous engageons à :

- favoriser l'accès de tous à nos prestations ;
- étudier chaque situation individuellement ;
- construire les adaptations avec le bénéficiaire ;
- respecter la confidentialité des informations communiquées ;
- ajuster les modalités de réalisation lorsque cela est nécessaire ;
- maintenir un niveau de qualité identique pour tous les bénéficiaires.



LES ADAPTATIONS POSSIBLES

Voici les adaptations possibles selon la situation et les besoins des personnes :

- adaptation de la durée des séances ;
- pauses supplémentaires ;
- espacement des rendez-vous ;
- recours à la visioconférence ;
- transmission anticipée des supports ;
- adaptation des outils utilisés ;
- accompagnement renforcé sur les outils numériques ;
- souplesse dans l'organisation du planning.

Ces aménagements sont définis conjointement avec le bénéficiaire et consignés dans le dossier d'accompagnement.
Si des difficultés apparaissent ou si la situation évolue au cours du bilan, les modalités d'accompagnement peuvent être réévaluées avec la consultante afin de maintenir des conditions favorables à la réalisation de la prestation.



VOTRE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Avant votre venue - Faciliter votre accueil

- Information sur l'accessibilité des locaux et sur l'attention particulière que nous portons à vos besoins spécifiques
- Possibilité d'aide à l'arrivée si nécessaire
- Modalités de rendez-vous adaptées (présentiel ou visioconférence)

Lors de l'Entretien d'information - Comprendre votre situation

- Analyse de vos besoins et attentes
- Prise en compte de vos contraintes personnelles et professionnelles
- Information sur notre approche et nos outils pour vous accompagner

Démarrage du bilan - Coconstruire les adaptations

- Analyse de votre situation
- Questionnaire pour explorer vos besoins spécifiques
- Choix des modalités d'accompagnement adaptées
- Formalisation des aménagements retenus
- Information et/ou orientation vers des partenaires spécialisés

Tout au long du bilan - Ajuster et sécuriser votre parcours

- Aménagement du rythme et de la durée des séances
- Souplesse en cas de rendez-vous médicaux ou contraintes de santé
- Réévaluation des adaptations si votre situation évolue
- Accompagnement renforcé lorsque nécessaire

Chaque situation étant unique, les adaptations sont définies avec vous et peuvent évoluer tout au long du bilan afin de garantir un accompagnement de qualité.